



PER A CUMMUNICAZIONE, A FRATERNITA E A FEDE | Bulletin mensuel gratuit | MARS 2021 | N°384

## Nouveaux mots-candidats *pour entrer dans le dictionnaire et rester dans le coup*

**AIRGASME** : jouissance ressentie lorsqu'on retire son masque

**ATTESTARDER** : remplir son attestation alors qu'on est déjà dans la rue

**S'AUTOBUER** : quand les lunettes sont embuées à cause du masque

**CLUBSTER** : endroit cosy pour retrouver sa team ou faire des rencontres et revenir avec un covichinel\* dans le réservoir

\*Covichinel : se dit d'un virus invasif des voies respiratoires.

**COBIDITE** : embonpoint simultané de plusieurs personnes vivant des situations de confinement.

**DECONCERTE** : individu dont le concert réservé un an en avance a été annulé.

**FACULTATOIRE** : se dit facultatif mais se dit obligatoire.

**GELUSER** : envier son prochain qui s'enduit les mains de gel alors qu'on est soi-même en rupture de stock.

**HYDRO ALCOOLISME** : tendance à s'enduire de gel hydro alcoolique plutôt que se laver les mains.

**MASQUARAZ** : port du masque sous le nez.

**MASCARPOGNE** : tenir son masque à la main.

**PENURIZ** : disparition éclair des denrées alimentaires à l'annonce d'un confinement probable.

**SOLIMASQUER** : se rendre compte que l'on a conservé son masque alors que l'on est seul chez soi.

**TELEVENTILER** : brasser du vent en télé travail

### *Sommaire*

Célébrations / Décès / Brèves > p.2 • Billet spirituel > p.3 • Les oblats p.4 • Nicolò Corso p.5 • Vieilles chansons vicolaises p.6 • Des nouvelles du canton > p8 • Jean-Luc Gallini > p14 • l'urbanisme un casse tête > p.15 • Calendrier > p16

## Célébrations MARS 2021

### SECTEUR DEUX SORRU /SEVI IN GRENTU

**Vendredi 5** EHPAD VICO 15H

**Samedi 6** EVISA 11H / ORTO 15H / SAGONE 16H

**Dimanche 7** MARGINANA 11H / RENNO 11H : MESSE DES FAMILLES

**Vendredi 12** EHPAD VICO TEMPS DE PRIÈRE

**Samedi 13** BÉNÉDICTION DES CROIX ARBORI 10H / APPRICCIANI 15H

**Dimanche 14** COUVENT 9H30 / VICO 11H SOCCIA 11H MESSE DES FAMILLES / GUAGNO 11H

**Jeudi 18** SAGONE 15H MISÉRICORDE DIVINE

**Vendredi 19** EHPAD VICO 15H / COUVENT 15H SOIRÉE DE PRIÈRE

**Samedi 20** ORTO 10H MISÉRICORDE DIVINE COUVENT 14H30 RÉUNION DES CONSEILS PAROISSIAUX

**Dimanche 21** COUVENT 9H30 MESSE DES FAMILLES LETIA ST MARTIN 11H

**Jeudi 25** COGGIA (CASANOVA) 15H ANNONCIATION

**Vendredi 26** EHPAD VICO

**Samedi 27** DIMANCHE DES RAMEAUX SAGONE 16H / ORTO 15H

**Dimanche 28** DIMANCHE DES RAMEAUX COUVENT 9H30 VICO 9H30 / RENNO 11H / SOCCIA 11H / MARGINANA 11H15 COGGIA 15H / BALOGNA 15H

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril** JEUDI SAINT

CÉLÉBRATION DE LA CÈNE DU SEIGNEUR

- MESSE DE SECTEUR À L'ÉGLISE DE VICO 16H

- NUIT DES TÉNÉBRES AU COUVENT 21H

**Vendredi 2** VENDREDI SAINT

CÉLÉBRATION DE LA PASSION DU

SEIGNEUR À L'ÉGLISE DE RENNO 16H

**Samedi 3** SAMEDI SAINT VIGILE PASCALE

MARGINANA 15H / ARBORI 15H / RENNO 15H / SOCCIA 15H

**Dimanche 4** PÂQUES

COUVENT 9H30 / VICO 11H / LETIA S<sup>t</sup> MARTIN 11H

GUAGNO 11H

**Vendredi 9** EHPAD VICO

## Décès

EVISA : HERVÉ BATTINI

VICO : AMÉLIE LEVEAU

COGGIA : MARCELLE CACCAVELLI

GUAGNO : ANGE MARIE POLI

LETIA ST MARTIN : ISABELLE ANGELI



## UNE BOÎTE À LIRE À VICO

Elle se trouve derrière la station essence chez Sandra.

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

## FRANCIS ROCCA VIENT DE NOUS QUITTER

**Jean Benassi**

Après avoir commencé sa scolarité à l'école primaire de Vico, il a poursuivi ses études au séminaire à Ajaccio, et dès l'âge de 18 ans, il a devancé l'appel et s'est engagé dans l'armée. En devançant l'appel, les militaires pouvaient choisir leur affectation et Francis a choisi pour sa première mission Madagascar. Ce fût le début d'une longue carrière militaire qui le fit beaucoup voyager, de Madagascar à la Martinique, en Extrême Orient pendant la guerre d'Indochine, puis à Djibouti comme adjudant chef, et de nouveau à la Martinique puis retour à Paris et Marseille où il termina sa carrière. Il est revenu à Chigliani à la retraite, et c'est tout naturellement qu'il est devenu président des anciens combattants. La maladie l'avait éloigné de Vico depuis de nombreuses années. Je me souviendrai d'un homme rigoureux et droit, qui avait gardé l'esprit militaire. C'était un bon camarade.

\* Le billet spirituel

# Une année pour St Joseph

CHARLES NKOA - OMI



Avec la Lettre Apostolique Patris Corde (Avec un cœur de père), le Pape François rappelle le 150<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de saint Joseph comme Patron de l'Église Universelle. A cette occasion, il décrète une « année spéciale saint Joseph » qui se tiendra du 8 décembre 2020 au 8 décembre 2021.

Nous sommes en droit de nous poser la question de savoir, pourquoi « une année spéciale saint Joseph ? » La réponse nous est toute donnée par le Pape qui appelle à un approfondissement de la figure spirituelle du père adoptif de Jésus et de sa mission dans l'œuvre du Salut.

A la suite de saint Joseph, croyant, viril, époux tendre et responsable, père attentif au développement de l'Enfant Jésus, nous sommes appelés à mieux vivre avec un « cœur de Père ».

Saint Joseph figure dans l'histoire de la Bible et de l'Église comme « Le grand silencieux ». S'il nous est possible d'accéder à l'âme de la Vierge Marie à travers ses quelques phrases retenues dans les évangiles, il n'en va pas de même pour son époux Joseph. Pas une seule phrase de lui n'a été rapportée par les évangélistes.

Pourtant ce silence non seulement ne nuit pas à sa sainteté mais il accorde une grande profondeur à sa mission. Joseph a reçu l'annonce de l'ange en songe. Il s'est levé pour accomplir la mission demandée par Dieu : prendre Marie pour épouse et veiller sur l'enfant Jésus qui va naître non pas d'un vouloir de l'homme mais de l'Esprit-Saint. Cette attitude fait de lui un homme d'action.

Père spirituel de Jésus, Joseph montre l'exemple à suivre aux pères qui sont beaucoup plus que des géniteurs ou des pères nourriciers. Saint Thomas d'Aquin enseigne que si le prêtre reçoit une mission spirituelle, les parents en reçoivent une double mission corporelle et spirituelle. Il arrive que des pères de famille se déchargent totalement de l'éducation religieuse des enfants sur leur épouse comme si la foi relevait uniquement des femmes. Par exemple, quand un prêtre téléphone à une famille à propos du baptême de leur enfant qu'ils ont inscrit dans la paroisse, s'il tombe sur le père le risque est grand d'entendre dire : « Attendez, je vous passe ma femme ». Et le prêtre peut rétorquer : « Ne me passez pas votre femme ; il s'agit de la vie spirituelle de votre enfant ; cela vous regarde aussi ». Saint Joseph est un modèle de paternité spirituelle.

L'exemple de saint Joseph nous invite à l'action. Saint Joseph a vécu heureux : « Heureux ceux qui écoutent la parole du Seigneur et la mettent en pratique » ( Lc 11, 28 ). Ni frustré ni résigné, il s'est engagé corps et âme dans sa mission heureuse.

Charpentier-maçon, Saint Joseph met en valeur le travail manuel souvent méprisé car il comporte peine physique sans être toujours reconnu socialement.

Saint Joseph s'est sanctifié en accomplissant avec compétence et honnêteté son travail. Il a sanctifié son travail y mettant le meilleur de lui-même dans un esprit de foi et de prière. Il a donné envie de croire à ceux qui l'ont rencontré comme clients ou collègues. L'Enfant Jésus a reçu de lui un métier. C'est dans une existence discrète, quotidienne et cachée, que Saint Joseph a vécu l'union intime avec Dieu que nous appelons sainteté. En ce sens, il montre la voie de la sainteté dans la vie ordinaire, à laquelle tous les chrétiens sont appelés.

Père de l'obéissance, de l'accueil, au courage créatif, travailleur, dans l'ombre, voilà quelques qualités de Saint Joseph que le Pape François propose à la méditation et au vécu à tout le peuple de Dieu.

A la lumière de la sainteté de Saint Joseph, nous dit le Pape François, nous avons à adopter le temps de pandémie ou du confinement pour le vivre comme une mission à accomplir au service du bien commun avec les renoncements que cela comporte.

Adopter ne veut pas dire se résigner ou subir. La tentation est grande de tomber dans le découragement, le laisser-aller, ou encore dans la colère et les disputes. La vie commune s'avère difficile voire dangereuse dans le confinement. Cela est vrai non seulement dans les cellules de prison mais aussi dans les familles.

La popularité de Saint Joseph correspond à l'expérience d'une multitude de grâces reçues par son intercession auprès de son adoptif Jésus, le seul Sauveur pour la foi chrétienne. Confions-lui nos soucis matériels et spirituels. Homme de prière, il intercédéra pour nous auprès de son fils Jésus, source de toute grâce.

La Lettre apostolique Patris corde s'accompagne d'un décret de la Pénitencerie apostolique annonçant « l'Année spéciale de Saint Joseph » décrétée par le Pape et la concession relative du « don d'indulgences spéciales ».

# Les oblats reconnus par toute l'église depuis 195 ans

MICHEL FRANCESCHETTI

Les Oblats de Marie Immaculée existent depuis 195 ans, depuis le 17 février 1826, jour où le pape Léon XII approuva la congrégation, ses constitutions et ses règles.

Avec quelques amis, Eugène de Mazenod avait fondé les Missionnaires de Provence qui furent reconnus par le diocèse d'Aix-en-Provence le 29 janvier 1816. Les missions prêchées par ce groupe eurent un tel succès que le cadre strictement provençal fut vite débordé. La congrégation obtint la garde du sanctuaire de N D du Laus, dans les Hautes-Alpes, puis fonda une maison à Nîmes. En mars 1823, elle changea son nom pour celui d'Oblats de Saint Charles.

Bien que très dynamiques, ils n'étaient encore qu'une vingtaine et ils étaient gênés dans leur travail par les interventions continues des évêques. Pour y remédier, le Père Albini poussa le fondateur à aller à Rome pour demander l'approbation pontificale et dépendre désormais directement de Rome. En le poussant de ses deux mains par les épaules, il lui disait : « Allez, allez, mon père ». Dans cette insistance, Eugène de Mazenod vit comme une direction d'en haut. Le 30 octobre 1825, il se mit en route pour l'Italie. La procédure fut longue. Elle fut pourtant simplifiée, la commission chargée d'étudier la demande comportant trois cardinaux au lieu des huit habituels. Finalement, le 17 février 1826, Léon XII donna son approbation à la congrégation qui prit le nom de « Oblats de Marie Immaculée » ou O.M.I. Le lendemain, le fondateur écrivit au Père Tempier : « La conclusion que nous devons en tirer, mes chers amis et frères... c'est de nous attacher de cœur et d'âme à nos Règles, et de pratiquer avec [plus d'] exactitude ce qu'elles nous prescrivent... Ce n'est pas bagatelle, ce ne sont plus de simples règlements, une simple direction pieuse; ce sont des Règles approuvées par l'Église, après l'examen le plus minutieux... Elles sont devenues la propriété de l'Église qui les a adoptées... Au nom de Dieu, soyons saints ». Une étape décisive avait été gravie.

Une nouvelle étape se présenta dix ans plus tard. Après avoir donné la direction du séminaire d'Ajaccio aux Oblats, Mgr Casanelli d'Istria leur confia le couvent de Vico.



## LÉON XII

Michel Franceschetti a fait une conférence sur la vie de Mgr de Mazenod, celle-ci est visible sur le lien <https://vimeo.com/238320115>

# Nicolò Corso

*Grand peintre de la Renaissance natif de vico*

EMILIE NNE CALLEGARI

Considéré comme le plus grand peintre corse de tous les temps, il naît à Vico vers 1446. Fils d'un certain Lombarduccio, il est connu sous les noms de : Nicolò Corso (de par ses origines) Nicolò de la Pieve de Vico.

Il s'installe à Gênes et y travaille dès l'âge de 33 ans. En Corse, on pourrait lui attribuer les fresques de Santa Croce de Brando où ses œuvres ne sont hélas pas encore dévoilées. Auteur de peintures sur bois il réalise aussi de nombreuses fresques. On peut admirer ses œuvres à

grande partie perdue au XVII<sup>e</sup> siècle. Au monastère de Grazie , il a peint une frise aux motifs décoratifs de style ancien qui se déploie le long des murs de la salle entrecoupée d'oculi. Sur le mur du fond, il exécute une crucifixion monumentale. Le 24 Décembre 1491, toujours à Gênes, il entreprend avec son partenaire Francesco de Ferrari, la réalisation d'un retable « L'Annonciation et les Saints » pour l'église Santa Maria delle Passione.

Le polyptyque du maître-autel de l'église des Olivetani di Quarto (encore visible aujourd'hui) remonte probablement à 1492 : San Girolamo trônant avec les Anges (Philadelphie Muséum), St Sebastiano, St Agostino et St Eusebio [ ? ] et Agnès (Gênes, Musée de l'Académie des beaux Arts). Le peintre s'éteint en 1513 à Gênes à l'âge de 63 ans.



Monastero Santa Maria delle Grazie. Porto Venere.

Santa Maria delle Grazie ainsi qu'à Gênes au Monastère de San Gerolamo di Quarto. Les premières preuves d'archives connues remontent au 15 Septembre 1469 lorsque à Gênes, « Nicola Corsus de Plebe Vici Corsice q. Lombarduccii » semble être associé pendant un an au peintre Gaspare dell'Acquada Pavia. A peine quelques semaines plus tard, le 26 Octobre, les deux peintres décident de dissoudre l'entreprise. Le 15 Juin 1478, il reçoit un paiement de 33 lire du Campere office de Gênes pour avoir exécuté les armoiries du doge et de la municipalité de Gênes à Pietrasanta.

En 1481, il est classé quinzième dans le registre des peintres génois. Entre 1483 et 1484, il travaille à Alexandrie avec le peintre Galeotto Nebbia de Castellazzo Bormida et le sculpteur Giovanni Pietro.

En 1489, il est mentionné pour la première fois dans les listes des oblats du monastère olivétain de San Gerolamo à Quarto (Gênes), où il apparaît ensuite en continu de 1491 à 1494. A l'intérieur de l'église, dans la chapelle dédiée à Sainte Claire, il exécute la décoration de la fresque en

Mes Remerciements à « A piazzetta » pour son article dont je me suis largement inspirée et qui m'a permis de découvrir ce grand peintre natif de Vico.

Autre source : [Treccani.it](http://Treccani.it)

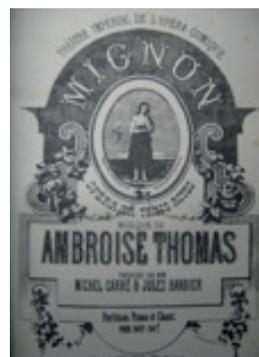
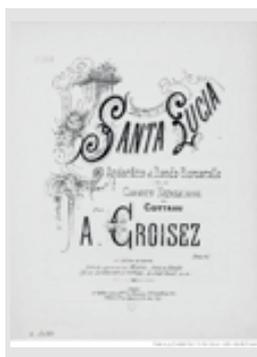


Brando

Copyright Claudine Levie et Philippe Deltour - 14

# Vieilles chansons Vicolaises

FRANÇOISE ARRIGHI



Quel vicolais - et plus largement quel habitant de Sorru in Ghjò né au XX<sup>e</sup> siècle n'a pas le souvenir de ces soirées, ces mariages, baptêmes ou sérénades où, accompagné par guitares et mandolines, chacun reprenait en chœur : « Sur la montagne hier j'ai vu Sylvain » ou « O Frederi ! » ? Ces chansons et bien d'autres sont entrées dans la mémoire collective, mais quelle en est l'histoire ? La provenance ? Un recueil de chants intitulé « vieilles chansons vicolaises » témoigne de leur ancienneté.

Il a, en effet, été édité en 1933 par un « groupe traditionaliste vicolais » à l'initiative de Battistu Albertini qui avait recueilli les textes et Petru Rocca, alors Directeur de la revue « A muvra » qui en avait supervisé l'impression. Cet ouvrage a été réédité en 1976 par Joseph Padrona. L'objectif de ce livret était, selon ses auteurs, de garder mémoire de ces romances transmises de générations en générations (en s'éloignant souvent - c'est le propre des musiques de tradition orale - des mélodies et paroles originales). Mais aussi de faire perdurer une tradition, un renom dont le village était fier, celui du chant, du chœur profane ou sacré, spontanés mais rigoureux. La citation dans la préface des paroles du R.P Bessières, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio en porte témoignage: « J'ai assisté à de grandioses messes des morts et jamais, ni à Paris, ni même à Londres, je n'ai entendu aussi bien chanter que ce matin [ 2 juillet 1901 ] ; mais où je suis confondu deux fois, c'est d'apprendre que ces bougres-ci ne connaissent pas la musique »

Pour nous ce recueil est un témoignage fidèle de ce que les vicolais ou habitants du canton écoutaient ou chantaient à l'époque de sa publication. Dans son ouvrage : « La chanson populaire de l'île de Corse » (1911), Austin de Croze affirmait : « En Corse [...] les chants et les poésies disent la vie habituelle, telle qu'elle est... » ; ce n'est pas le cas pour une grande majorité des chants de ce florilège, destiné sans doute aux moments de convivialité, qui sont plutôt des sérénades ou des ballades tristes, joyeuses ou mélancoliques. Ce répertoire romantique est rien moins qu'éclectique, puisqu'on y trouve des chants en italien, en français et langue corse et même un « mélange » des deux comme dans : « Sur le pont de Vico »

*Sur le pont de Vico  
Frisgiò ha fattu un casino  
Par mette à ziu Murigò  
E par pigliacci u pernod.*

Il est à l'image de la culture de l'époque où les trois langues se côtoyaient. De Croze précise à propos du dialecte (sic) parlé à Vico qu'il considère proche de l'italien que : « *On appelle même les habitants de Vico les athéniens de la Corse* ». Parmi les 100 anciennes romances si toutes sont vieilles -et l'étaient déjà en 1933-, quelques-unes seulement sont réellement vicolaises comme celles écrites par A. L. Rocca, G.B Bianchini ou encore « *L'exilé* » écrite par L. M. Savojardi

*Hirondelle frileuse,  
A l'automne prochain  
Quand la brise joyeuse  
Vers le ciel africain  
Te portera sans doute  
Qu'un souffle de mistral  
Fasse passer ta route  
Sur mon pays natal  
Sur le pays natal cher à mon souvenir  
Où dorment mes aïeux, où je voudrais mourir.*

D'autres sont « voisines », par exemple « *J'avais 20 ans* », paroles recueillies par J. Tavera et musique par A. Bonelli et AL. Kiwi.

Mais, ces mélodies ont des origines parfois bien éloignées des contreforts de la Cuma. Ainsi, celle intitulée « *Romance* »

*Comment vouloir qu'une fillette chante  
Lorsqu'elle n'a pas son cœur en liberté  
Laissez chanter ceux que l'amour contente,  
Et laissez-moi dans mon malheur pleurer !*

Est une chanson traditionnelle de Savoie mise en musique en 1555 par Roland de Lassus (assurément la plus ancienne du recueil !). Le premier vers original est : Comment vouloir qu'une personne chante.

L'Italie est aussi pourvoyeuse de ces ballades qualifiées de vicolaises.

Ainsi, « *Santa Lucia* », toujours chantée de nos jours par les ténors les plus célèbres est une chanson napolitaine écrite par T. Cottrau en 1849. Pour l'anecdote, il s'agit de la première chanson écrite en langue italienne au cours du Risorgimento, la réunification de l'Italie.

« *O Frederi* » est, selon DE CROZE : « *un chant que les pêcheurs corses affectionnent, sans doute à cause de la joliesse de son rythme et des reprises en chœur et qu'ils revendiquent pour leur [...] en réalité son origine est sicilienne* ». De fait, la grande majorité de ces romances est originaire de France continentale est a été composée au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ou les premières années du XX<sup>e</sup>. Parmi les auteurs apparaissent des poètes célèbres : Chateaubriand, C. A de Musset, V. HUGO.

Les « tubes » de l'époque ont une part non négligeable comme les œuvres de P. Delmet : « *C'est pour ton charme* », « *Stances à Manon* » ou « *Le pont des soupirs* » interprétée à l'Eldorado par Melle Amiati (1876), « *Au temps de nos amours* » (en réalité « *Les myrtes sont flétris* ») aubade éditée dans un recueil de 25 mélodies de J.B Favre (1830-1914).

L'influence lyrique est également indéniable. Ainsi, « *Je pense à vous* »

*Je pense à vous quand je m'éveille  
Et, de loin, je vous suis des yeux,  
Je vous revois quand je sommeille  
Dans un songe mystérieux...*

Est « *l'air de Charlot* » ou « *La romance de Maître Pathe- lin* » tiré d'un opéra-comique en un acte (musique de F. Bazin, paroles de Leuven et Langle ) créé le 9 décembre 1865 à Paris.

On retrouve également, plusieurs chants intitulés « *Mignon* » mais aussi l'air de Mignon intitulé, ici : « *connais-tu le pays ?* »

*Connais-tu le pays où, sous un noir feuillage  
Brille comme un feu d'or le fruit du citronnier,  
Où le vent d'un air pur, rafraîchit sans orange  
Verts bocages de myrtes et berceaux de lauriers*

Mignon est l'héroïne d'un opéra en trois actes d'Ambroise THOMAS, sur un livret de Jules Barbier et Michel Carre. Il est inspiré d'une œuvre de Goethe « *Les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* ». Il a été créé à l'Opéra-comique à Paris le 17 novembre 1866.

Ou encore : « *Les brésiliennes* »

*Trottez gaiement, mules agiles,  
Le long des bois ou des ravins...*

Un duetto pour soprano et mezzo-soprano pouvant être chanté en chœur (et c'était certainement le cas dans les veillées du canton) composé par M.L Bordese.

Quelle richesse ! Il n'est pas étonnant, lorsque l'on voit combien les chanteurs du canton avaient l'occasion d'interpréter d'oreille -outre les chants quotidiens en langue corse et les chants sacrés - des airs lyriques, que les visiteurs de passage aient été charmés par la qualité de leurs voix.

Bien des années ont passé, le répertoire convivial a changé et beaucoup de ces mélodies sont tombées dans l'oubli au sein des familles du canton. Mais il faut leur rendre grâce d'avoir donné de la joie à nos anciens et sans doute créé des idylles. Qui sait ? Certains de nos lecteurs sont peut-être nés grâce au partage entre leurs parents ou grands-parents de ces « vieilles chanson vicolaises ».

# Quand les Deux Sorru *résistèrent à la laïcité*

MICHEL FRANCESCHETTI

Ils étaient venus de Gualdicciolu, de Piazza a l'Aghja, d'Umbriccia ou de la place de la Croix, quasiment tous les habitants de Soccia étaient sortis en ce matin du mois de mars 1906, voici exactement 115 ans, pour se rassembler devant la porte de l'église. Une photo de l'époque montre les hommes à chapeau de feutre et surtout les femmes avec chapeau de paille ronds ou fichu noir, brandissant de longs bâtons.



Leur but était d'empêcher l'inventaire des biens de la paroisse imposé par la politique laïque du gouvernement républicain.

## L'offensive anticléricale

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, la Troisième République radicale et anticléricale imposa aux catholiques la laïcité de façon brutale.

Votée en 1901, une loi sur les congrégations aboutit à chasser les oblats du couvent de Vico qui fut nationalisé en 1903, mais pour peu de temps.

Puis, la loi du 5 décembre 1905, dite de Séparation de l'Église et de l'État, mit fin au Concordat de 1801. La République ne subventionnait plus aucun culte, car elle se séparait de la religion, au contraire de la loi sur le « séparatisme » d'aujourd'hui qui veut sanctionner l'islam radical accusé de se séparer de l'État.

L'article 3 de la loi de 1905 prévoyait de dresser un « inventaire descriptif et estimatif » des biens ecclésiastiques avant leur répartition à des associations culturelles qui devaient être fondées ensuite, ces mêmes associations que le gouvernement actuel veut utiliser pour surveiller les mosquées.

En 1906, de nombreux croyants se mobilisèrent contre ce qui était considéré comme un sacrilège. Plusieurs évêques et prêtres tentèrent l'apaisement. Ce fut l'attitude du Père Antoine-Louis OTTAVY, qui avait à la fois les fonctions de professeur au petit séminaire d'Ajaccio et, depuis 1901, de conseiller général républicain du canton de Soccia. Mais le mal était fait. Les premiers incidents se produisirent à Paris les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février, et se propagèrent dans de nombreux départements.

## Les incidents de Soccia et de Guagno

En Corse, les inventaires débutèrent à Bastia le 26 janvier 1906. Jean-Baptiste PAOLI, dans « Histoire d'un petit vil-

lage de montagne au cœur de la Corse du Sud », décrit ce qui se passa alors à Soccia : « Le percepteur chargé des opérations d'inventaire ne put instrumenter qu'escorté par la Gendarmerie qui se heurta à une vive résistance de la part aussi bien des hommes que des femmes, malgré la protestation du curé POLI, assisté du conseil de fabrique ». Le journal « Le Petit Marseillais » de l'époque donne plus de précisions sur ce qui se passa à Guagno le 15 mars : « Dès l'arrivée de l'agent de l'administration, les cloches sonnent à toute volée le glas funèbre, la population, hommes et femmes au grand complet, se masse devant l'église, prête à en défendre l'entrée à n'importe quel prix. Les hommes se tiennent, pour la plupart taciturnes, aux abords du grand escalier de l'entrée principale, mais tous décidés à ne pas laisser passer. Les femmes, en plus grand nombre, armées de fourches, de grosses bûches, de bidons de tout calibre, font un tintamarre infernal, proférant des imprécations, se tiennent plus serrées sur le perron de la porte d'entrée, versent des larmes, acclament le clergé et conspuent le percepteur chargé de cette pénible mission. Le maire et la gendarmerie prêchent le calme ; rien n'y peut. Le vacarme devient plus intense. Les clous s'enfoncent à grand bruit dans les portes, et des fidèles, barricadés dans l'église, entonnent des cantiques. Le percepteur, terrifié, se rend à la sacristie ; mais, partout, on fait bonne garde et le flot populaire en défend l'entrée. »

Le représentant de l'État revint le 22 mars mais il dut de nouveau battre en retraite. De plus, dans sa retraite, sa voiture versa dans un ravin et « le pauvre percepteur, déjà boiteux, [vit] sa jambe valide fortement endommagée ».

Finalement, pour calmer les esprits, un simulacre d'inventaire fut enregistré. Pour résoudre le blocage, le gouvernement fit voter le 2 janvier 1907 une loi attribuant les églises paroissiales aux communes qui pouvaient ensuite en laisser la jouissance aux curés, oubliant les associations culturelles prévues en 1905. Tous les conseils municipaux des Deux Sorru votèrent rapidement cette autorisation. Puis, le temps apaisa petit à petit les blessures...

# DES NOUVELLES DU CANTON

par

PASCALE CHAUVEAU

GUAGNO

## La commune devient propriétaire de *la maison Masolet*

C'est ce qu'on appelle une maison de Gio, toute en pierres de taille. A Guagno, on l'appelait aussi la maison de l'américain. Pourtant, elle fut construite par des guagnais, en 1760 comme l'indique la plaque apposée sur la porte d'entrée. Mais le fameux américain, un certain monsieur Masolet, a bel et bien existé, même s'il était en réalité un français pur souche (voir encadré). Il rencontre à Paris une certaine Francesca Gaffory, qui fera fortune pour avoir créé dans son institut de beauté le premier masque cosmétique pour femmes. Le couple aime venir se ressourcer à Guagno, et contribuera à embellir et apporter des aménagements de confort à ce qui était déjà une bâtisse d'exception dans un village de montagne.

« D'autres acquéreurs privés étaient intéressés par la maison, mais je remercie l'unique héritier qui a souhaité donner la priorité à son village, et au préfet Lelarge qui a suivi le dossier », se félicite Paul Colonna, maire de Guagno. Jeudi après-midi, il avait convié ses deux adjoints, Angela Charmillon-Rubini et Jean-Claude Leca, et Rose Leca, conseillère municipale, pour une visite de découverte de la bâtisse. A charge pour l'équipe municipale d'imaginer désormais quels projets seront mis à l'étude. Avec 350 m<sup>2</sup> pour chacun des 3 étages, auxquels s'ajoutent les combles, les caves, 60 m<sup>2</sup> d'annexes, un garage indépendant, et 25 hectares de terrain, le champ des possibles est vaste.

En tant qu'enseignante, Angela Charmillon-Rubini a déjà proposé d'y créer un centre d'immersion en langue corse, sur le modèle de ceux de Bastellica et de Savaghju, pour accueillir des élèves bilingues pour travailler

sur la langue, la culture et l'environnement corses. A l'opposé, l'idée d'aménager un lieu d'accueil pour personnes âgées, ni Ehpad ni maison de retraite, mais néanmoins médicalisé. Ou tout simplement la proposition de logements, communaux mais non sociaux. « Avant tout je vais consulter un architecte pour savoir ce qu'on peut y faire », précise Paul Colonna. « Le toit est sain, le principal budget sera consacré à la mise aux normes des installations électriques. Je veux connaître la faisabilité d'un ascenseur, d'un accès pour handicapés. » Sur son bureau, le dossier de demande de soutien des communes et de leurs établissements publics n'attend plus qu'à être rempli. « Suite à la crise sanitaire, il s'agit d'un moyen de relance économique proposé par l'Etat, qui finance les rénovations à hauteur de 80% », précise-t-il.

Et puisque la question a été posée, Paul Colonna a donné le montant du prix d'acquisition : 206 293 €, frais de notaire compris.



## ➔ Un peu de généalogie

D'aussi loin que remonte la mémoire villageoise, la maison appartenait à une certaine Jeanne, épouse Gaffory. Le couple aura 6 enfants, 2 garçons et 4 filles. L'une des filles, Marie Francesca, épouse Daniel Masclet. Une de ses sœurs épousera le capitaine Manudrita, dernier habitant permanent de la maison jusqu'à sa mort en 1973. Curieusement, de toute la fratrie il n'y aura qu'un seul descendant : Georges, fils du couple Masclet, qui venait régulièrement à Guagno en vacances. Seul héritier de Georges, c'est son fils Jean-Pierre qui a finalement choisi de vendre la maison à la commune.

## ➔ Daniel Masclet

(1892-1969), photographe de renommée internationale

Parvenu tout jeune à la célébrité comme violoncelliste, Daniel Masclet, discerné lors d'un concours de photographie, décidera d'en faire sa vocation définitive. De retour de la guerre, il intègre en 1919 Harper's Bazaar, et travaillera ensuite pour le magazine Vogue. Toute sa vie, il quittera sans regret un style bien maîtrisé qui lui donnait le succès, pour se lancer dans un autre. Excellent dans le portrait, il passera aux natures mortes, avant d'être attiré par les paysages urbains. Pour revenir enfin aux visages, puis aux nus. En 1946, il intègre le « groupe des XV », aux côtés des photographes français de l'époque, parmi lesquels Robert Doisneau. Leur but est de promouvoir, préserver et sauvegarder la photographie française en tant qu'art. Ayant abordé tous les thèmes, auteur de plusieurs livres de théorie photographique, critique dans de nombreuses revues, organisateur d'expositions, il restera le photographe de référence pour la photographie française jusqu'à sa mort. Masclet a amoureuxment photographié sa femme Francesca tout au long de sa carrière. Pendant 50 ans, l'artiste et sa muse feront une union efficace.



## SAGONE

# Xavier Marcelli pleure sa Française

Xavier Marcelli pleure Française emportée par la tempête. A 78 ans, Xavier Marcelli pleure sa Française, disparue en mer au cours de la tempête de fin décembre. Française, c'est le nom de son bateau, avec lequel il a navigué pendant 50 ans. Car Xavier est pêcheur de métier, encore en activité, il faut le souligner. « La pêche, c'est ma passion depuis tout petit, ça représente toute une vie, si j'ai pas ça... » La phrase restera en suspens.

Entre Sagone et Cargèse, sa maison domine le golfe. Des jumelles sont posées sur la table du jardin, observer la mer est un rituel quotidien. Pourtant, les parents de Xavier étaient bergers à Letia, mais il sera marqué par la période où la famille louait un appartement sur le port de Sagone. La mer l'attire tant qu'il fera son service militaire dans la Marine Nationale. A son retour, il travaillera un temps avec son frère Lucien, déjà pêcheur à Sagone, avant de voler de ses propres ailes. Avec Française. « A l'époque, il y avait de la marchandise », se souvient-il. « J'allais à Aleria chercher les moules, ou je pouvais ramener 50 kg de langoustes dans la journée. Une autre fois, j'avais pris 5 liches dans la matinée, si grosses que j'avais eu du mal à les remonter à bord. La dernière fois que je suis sorti, j'ai attrapé à peine deux rougets. »

Dans la nuit du 27 au 28 décembre, le bateau a été emporté par la tempête, et il git aujourd'hui en mille morceaux dans le lit de la Dordana, de l'autre côté de Sagone. Xavier n'a pu récupérer que le treuil, et cherche désespérément un autre bateau. Mais la réglementation ne lui facilite pas la

tâche. Les bateaux de pêche mis en plaisance le sont de façon irréversible. Une piste sur Cargèse n'aboutira jamais. « La licence est liée à une taille de bateau et celui qui est en vente est plus grand ». Autre espoir sur Propriano, avant que le vendeur ne change d'avis. Enfin, il y a la proposition d'un charpentier de la Cinarca, de reconstruire la Française à l'identique. Et la question de savoir s'il n'a pas mérité une retraite paisible est balayée sèchement : « la pêche, c'est toute ma vie, et le pêcheur de Porto est resté en activité jusqu'à 96 ans ! »

## ➔ Cagnotte Leetchi

Une cagnotte Leetchi a été ouverte pour aider Xavier à acheter un nouveau bateau. Pour faire un don, se rendre sur la page Facebook de Christophe Marcelli, qui partage chaque jour l'accès à la cagnotte.

Pour info, un bateau de pêche d'occasion se vend entre 7 000 et 8 000 euros.

VICO

# Le collège de Vico, *signe une convention avec EPA*



Ce mardi, des collégiens se sont vus remettre deux tablettes numériques, dans le cadre d'une convention signée avec l'association Entreprendre pour apprendre Corsica (EPA), le Crédit Agricole de la Corse, et l'Académie de Corse, pour activer deux mini-entreprises des classes bilingues et non-bilingues de 3<sup>e</sup>. Chaque groupe présentera son projet dans le cadre d'un concours en mai prochain. Il y a 8 ans, Serge Santunione, entrepreneur à Ajaccio, créait l'antenne corse d'Entreprendre pour Apprendre. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, EPA a pour but de révéler les potentiels des jeunes de 9 à 25 ans, en leur faisant vivre l'aventure d'une création d'entreprise. Un travail collectif mais qui permet à chaque jeune de faire grandir ses idées et sa personnalité. « *Je ne connais pas d'outil plus surprenant que celui-là* », s'enthousiasme Serge Santunione. « *J'en ai vu la démonstration avec des gamins qui ne se sentaient plus concernés, et qui sont devenus des locomotives et des étoiles ! Je suis atterré par le manque de confiance de notre jeunesse. Le but de cette action est de leur faire retrouver la parole et la confiance. C'est aussi l'outil parfait pour les préparer au grand oral du Bac* ». Le collège de Vico participe pour la première fois au projet, qui s'est imposé comme une évidence pour le principal Laurent Bourgaut, en tant qu'outil au service de l'égalité des chances : « *nous sommes un collège du rural, mais dynamique et innovant !* » Sur ce point, le représentant d'Académie, Joaquim da Fonceca soulignait la présence remarquable et remarquable des écoles du rural depuis quelques années, et Serge Santunione enfonçait le clou en disant son émerveillement pour « *les gamins du rural, plus vrais, plus rapides et plus spontanés que ceux de la ville* ». Dans la bouche de tous les intervenants, un seul mot : « *osez !* » Pascal Luigi, directeur général adjoint du Crédit Agricole, rappelait l'origine de la banque, quand à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les paysons en ont eu assez de subir les diktats des usuriers. « *Il y a 140 ans, ils se sont réunis pour trouver une solution pour développer leurs projets. Aujourd'hui, nous sommes la 10<sup>e</sup> banque mondiale. A votre tour, osez ! Libérez votre créativité ! Vos propositions*

*ne seront jamais farfelues, on vous fait confiance pour que le monde de demain soit meilleur* ». Partenaire d'EPA depuis 5 ans, la banque octroie une enveloppe annuelle de 30 000 €, fait don des tablettes recyclées à chaque mini-entreprise, et propose des mentors qui accompagnent les jeunes pour les aider à concrétiser chaque projet, de concert avec Denis Bac, professeur de technologie. Le message est passé : les rêves sont à la portée de ceux osent, et chacun peut se rendre maître de son destin, qui sera choisi et non plus subi.

## ➔ 2 projets de mini-entreprises

Jade et Amandine étaient les porte-paroles des deux groupes de 11 collégiens, porteurs de projets très différents. Trois séances d'une heure avaient été nécessaires pour trouver la « bonne idée ». Jade présentait un projet en rapport avec l'écologie, pour rendre les poubelles plus accueillantes, et favoriser le tri. Le mentor de ce groupe est Mylène Battini, directrice du Crédit Agricole de Sagone. Amandine proposait de son côté une application mobile pour pratiquer le sport de façon ludique, en créant une communauté de tous niveaux qui participerait à des challenges. Le mentor de ce groupe est Karine Bidet, ostéopathe à Cargèse.

## ➔ On n'est pas là pour rien

Les tablettes du Crédit Agricole bénéficient aux participants au championnat de la mini-entreprise: LP Finosello et Jean Nicoli, collèges de Vico, de la Casinca, du Taravu-Santa Maria Sicchè et du Taravu-Petretto, les lycées polyvalents du Fium'Orbu et de Balagne, mais aussi le centre scolaire de la Maison d'arrêt d'Ajaccio, le Foyer des Jeunes travailleurs, la Mission locale d'Ajaccio, et l'École de la deuxième chance de Bastia. Il y a 4 ans, c'est ce dernier établissement qui remportait le championnat de France, pour la plus grande fierté de Serge Santunione : « *ces jeunes étaient en dehors du système, et certains parlaient mal le français, mais à travers cette expérience ils se sont révélés. On n'est pas là pour rien !* »

# Jean-Luc Gallini, *ancien directeur général de Radio Monte Carlo est décédé.*

CHARLES GALLINI

Jean-Luc me laisse, de fait, en situation de doyen du clan ; à ce titre, je remercie « INSEME » de me donner l'occasion de rappeler son parcours.

A Tunis, adolescent, à l'âge où d'autres guettaient la parution des illustrés, Jean-Luc attendait la liasse des titres divers que notre père, lui-même journaliste, apportait quotidiennement. Jean-Luc dépouillait tout : la presse d'Afrique du Nord, les grands titres nationaux et régionaux de France. Il s'adonnait alors à l'exploration boulimique des articles de fond qui allaient irrémédiablement et définitivement lui forger « l'échine » journalistique.

Bac en poche, Jean-Luc presse le pas : tournant le dos à l'université, il effectue son service militaire comme responsable du « Journal des armées » sur la base aéronavale de Bizerte. Après le conflit armé franco-tunisien de 1961, Jean-Luc, interdit de séjour sur le sol tunisien, est rapatrié sur la base de Toulon. Démobilisé, il entre à la rédaction du « Méridional » où il s'initie brièvement à la presse écrite. L'occasion se présente alors de rejoindre Radio Monte Carlo. La presse parlée devient désormais le fil conducteur d'une carrière qu'il convient de laisser décrire à ceux qui l'ont partagée.

Extraits de l'hommage du Club de la Presse 06 signé par Paul Barelli, président du Club de la Presse 06 :

« Un bourreau de travail, intègre, un directeur de rédaction qui savait trancher tout en privilégiant le facteur humain, Jean-Luc Gallini qui fut directeur général de RMC jusqu'en 1996, est étroitement lié à l'histoire de cette radio : « C'est un peu l'âme de ce qu'était cette station du Rocher qui s'efface » comme l'écrit Nice-Matin. Jean-Luc Gallini va être au cœur de la métamorphose de RMC en radio moitié sud puis nationale. Après avoir assuré les journaux du matin, il devient rédacteur en chef adjoint, rédacteur en chef puis directeur de la rédaction. En 1981, le pouvoir socialiste entame une « chasse aux sorcières » dans les media. RMC n'est pas épargnée. Jean-Luc est remercié et d'autres grandes voix subissent le même sort. Toujours combatif, Jean-Luc fonde et assure la direction éditoriale de « Radio Carpentras Ventoux Lubéron » puis rejoint en 1984 le groupe « Midi Libre » à Montpellier avant de réintégrer RMC. En 1987 il devient directeur de l'information puis directeur général ».

## Et Françoise Arrighi se souvient d'une blague faite sur les ondes de RMC, par Jean Luc Gallini.

Dans les années 1970, alors que nous étions souvent en vacances pour Pâques, le 1<sup>er</sup> avril était l'occasion pour nous, je l'ai déjà raconté ici, de faire mille blagues. Mais une année, nos innocentes « victimes » furent vengées par Jean-Luc Gallini. En effet, il fit diffuser sur l'antenne une nouvelle qui nous consterna : on annonçait que la fontaine au centre du village de Vico allait être déplacée vers Sagone, station du bord de mer où elle pourrait être admirée par plus de monde. Venant d'une radio aussi lointaine, comment ne pas y croire ? Alerté par nos soins de la catastrophe imminente, mon père qui travaillait au jardin partit d'un grand éclat de rire et nous expliqua qu'un vicolais travaillait à RMC et que nous étions le 1<sup>er</sup> avril. Tels furent pris ceux qui croyait prendre !

# Urbanisme

## *le casse tête*

**JEAN-MARTIN TIDORI**

**Habiter, se développer, préserver, conserver la possibilité de terre agricole etc., etc. des conditions contraignantes qui se heurtent parfois au désir des corses de posséder une maison individuelle dans nos villages !!**

Un casse tête juridique, des lois de plus en plus contraignantes, des biens soumis au marché, des protections ancestrales qui sautent comme le bénéfice des fameux « arrêtés Miot », tout cela nous plonge dans une relative perplexité à appréhender cette réalité, ce nouveau monde qui parfois faute d'être anticipé s'oppose à nous.

Tout d'abord la loi s'impose à tous et répond à des principes votés à Paris pour un territoire qui ignore parfois les contraintes géographiques d'une île comme la Corse, région montagne et maritime à la fois ... Aujourd'hui est acté le principe de reconstruction de la ville sur elle-même et la lutte contre l'étalement urbain, en somme densifier plutôt qu'étendre, car il faut mutualiser les équipements publics, (routes et réseaux), la préservation de l'environnement à l'heure des accords de Paris sur le réchauffement climatique devient aussi une priorité.

La demande grandit et les possibilités se réduisent, c'est ce phénomène qui induit la pression immobilière et donc l'augmentation des prix. C'est le cas des agglomérations

et de l'ensemble du littoral insulaire. Face à cela pour enrayer la relative flambée des prix est apparu le souhait pour certains d'un statut de résident, mesure administrative de régulation. Ailleurs comme en Savoie la réponse de certaines communes /stations de ski comme Megève, Courchevel et autres stations de renom a été de construire des logements en accession à la propriété. En la matière outre la complexité des intérêts parfois divergents et dont la synthèse ne définit pas ce qui est dénommé d'intérêt général, la difficulté réside dans la capacité à se projeter à trente ans, soit l'horizon 2050. En un siècle, la population mondiale aura considérablement augmenté, ici nous venons de retrouver une population égale à celle d'avant 1914, avec comme autre indicateur à noter le triplement de la population urbaine et littorale depuis 1950.

Enfin un écueil auquel la loi ne sait pas ou peu répondre : la fabrique du beau ! Et pourtant nos villages et l'essentiel du bâti ancien fait de matériaux issus de l'environnement immédiat sans règles et sans loi d'urbanisme y répondait !!!



# Calendrier

Tous les mercredis

## GYM DOUCE

de 10h30 à 11h30 gym douce avec Philippe Carlini.

Pour participer, il suffit de se mettre en relation avec Philippe  
au 06 81 20 63 89.

Tous les premiers mercredi du mois

## MARCHÉ COMMUNAL

et si mauvais temps le mercredi suivant, marché communal à Vico sur la place Padrona de 9h à midi.

Dimanche 7 mars

## FÊTE DES GRANDS-MÈRES

Lundi 8 mars

## DROIT DES FEMMES ET PAIX INTERNATIONALE

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX<sup>e</sup> siècle, en Europe et aux États Unis, réclamant des meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est en 1975, lors de l'Année internationale de la femme, que l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale des femmes le 8 mars. Le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour : fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, améliorer la situation des femmes. C'est aussi l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique. Les Nations Unies définissent chaque année une thématique différente. Le thème cette année est «Leadership féminin » : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19.

Samedi 13 mars

?

## SÉANCE DE DÉDICACE

Samedi 13 mars, à partir de 9h30, une séance de dédicace est organisée au tabac National avec Emmanuel Bonini, co-auteur du livre «Je les ai tous vus débiter» publié aux éditions l'Archipel. Après la disparition fin 2020 de Jean-Michel Boris, ancien directeur de l'Olympia, Roger Morizet, dit Doudou, est à 91 ans le dernier témoin de la renaissance du célèbre établissement parisien. Il se confie dans un livre coécrit avec Emmanuel Bonini, originaire de Rosazia. Roger Morizot était celui qui accueillait les artistes, de Piaf à Aznavour, Claude François, Sylvie Vartan, Polnareff et bien d'autres. Dans son livre il raconte l'intime et l'inédit. Biographe d'investigation reconnu, Emmanuel Bonini apporte au récit un ton vif aux formules bien senties.

Vendredi 19 mars

## ST JOSEPH

St Joseph (voir billet spirituel) et c'est aussi ce jour là que l'on prépare les semis pour une bonne récolte.

Samedi 20 mars

## ARRIVÉE DU PRINTEMPS

Samedi 27 mars

## HEURE D'ÉTÉ

Passage à l'heure d'été dans la nuit de samedi à dimanche.

